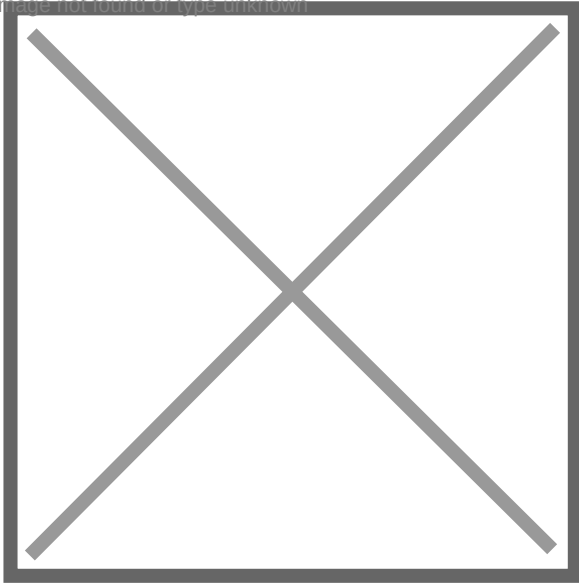


Image not found or type unknown



Frais concernant sols et couverts/ succession maison

Par **muldor**, le **22/02/2016** à **15:37**

bonjour , rnrn pourriez me dire quels sont les frais réellement imputables à des "nu propriétaires" au moment de la déduction au moment de la succession.le notaire parle de frais (sols et couverts) !!rnest ce que les factures de fenetres , volants, portail , entretien cuve fioul font ils parties de ses frais :ou est ce que ces frais incombent uniquement à l'usufruitier ou doivent ils etre partagés à tous les propriétaires. le père est devenu usufruitier de la maison , la maison est divisée en 4 propriétaires rnmmerci de votre réponse